

Le Prix 2021 de l'économie genevoise attribué à OM Pharma

Publié il y a 14 heures, le 21 septembre 2021

4-5 minutes

Les acteurs de l'économie genevoise ont récompensé cette année OM Pharma et Plair respectivement avec les Prix 2021 de l'économie et de l'innovation. Pour la première fois, était décerné le prix de l'égalité qui a été attribué à la société Loyco. Le jury a également attribué un prix spécial à l'ONG CyberPeace Institute qui garantit les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité dans le cyberspace.

La biopharma, la medtech, le management inclusif et la cybersécurité étaient à l'honneur lors des Grands Prix de l'économie genevoise. Pour l'édition 2021, les Prix de l'économie genevoise et le Prix de l'innovation de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG) ont été remis cette année respectivement à OM Pharma et à Plair. Pour la deuxième fois, un prix spécial du jury est venu distinguer une ONG, CyberPeace Institute, qui s'occupe de garantir les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité dans le cyberspace. Des prix qui ont une résonance particulière cette année en raison de la crise Covid. [Ecoutez Vincent Subilia, directeur général de la CCIG.](#)

Ainsi, ce sont quatre entreprises présentes dans des secteurs d'activités différents qui ont remporté des prix. Cette diversité est une richesse pour Genève selon Vincent Subilia.

OM Pharma, investissement local

Pour cette édition 2021, le jury a décidé de distinguer cette société biopharmaceutique leader mondial dans la prévention des infections respiratoires et urinaires fréquentes. Forte de 400 employés, dont 300 à Genève, celle-ci est également active dans le traitement des maladies vasculaires. Le site de Meyrin est à la fois le siège social et le centre biotech qui couvre toute la chaîne d'approvisionnement, de la culture des cellules bactériennes jusqu'aux produits finis. La société vise un développement à long terme puisque l'entreprise réinvestit ses bénéfices dans la recherche et le développement ainsi que l'extension de son site genevois. Au cours des prochaines années, près de 250 millions de francs seront investis dans les capacités de fabrication et le développement de produits destinés à traiter les troubles immunologiques aigus et chroniques dus à des inflammations et infections. En 2021, une centaine de nouveaux emplois ont déjà été créés.

Plair, révolution dans la surveillance des particules dans l'air

Dans un autre registre, le jury genevois a tenu à récompenser une start-up spin-off de l'Université de Genève. Fondée en 2014, celle-ci crée, fabrique et distribue des instruments pour la surveillance des particules biologiques dans l'air. Leurs appareils sont installés dans 14 pays où ils monitorent en temps réel les pollens et bioaérosols.

Le jury a également retenu leur nouvelle méthode de détection microbiologique rapide qui révolutionne la production stérile et trouve des applications dans les industries pharmaceutique, cosmétique et agroalimentaire. Ce système permettra de mieux identifier les microbes et le comptage des particules ce qui aura pour conséquence d'augmenter l'efficacité et l'autonomisation des procédés de fabrication et en permettant dans le même temps une meilleure gestion des risques liés à la biocontamination.

Prix de l'égalité

Pour cette 9ème édition des prix de l'économie genevoise, un prix de l'égalité a été décerné pour la première fois. Celui-ci récompense une entreprise qui a mis en oeuvre ce principe en son sein. C'est l'entreprise Loyco qui a remporté le prix pour avoir implémenté différentes mesures pour favoriser l'égalité telles que le télétravail, des horaires modulables et fonction de la vie privée, un temps partiel favorisé, un congé maternité de 16 semaines payé à 100% pour tous les sites de l'entreprise ou encore un congé paternité de 4 semaines payé à 100%. Pour Nathalie Fontanet la conseillère d'Etat en charge des finances et des ressources humaines, ce prix a beaucoup d'importance.